



Communauté de Communes de  
Sézanne Sud-Ouest Marnais

**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
LE LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021  
COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS**

**Rapporteur Monsieur Cyril LAURENT  
Président CCSSOM**

**Délibérations du Bureau prises dans le cadre de la délégation du Conseil Communautaire  
(Délibération D2020-0060 du 20 juillet 2020)**

N° de délibération	Objet de la délibération	Date de la délibération
BC2021_014	<p data-bbox="255 779 1340 853"><b>Dépôt d'une déclaration préalable sur le local de la régie eau et assainissement à Bagneux</b></p> <p data-bbox="255 904 1340 1025">Dans le cadre de sa compétence eau et assainissement, la CCSSOM dispose d'un local situé sur la commune de Bagneux. La partie vétuste de ce local doit être démolie. Après destruction, il sera nécessaire de procéder au ravalement du mur qui supporte actuellement le local.</p> <p data-bbox="255 1059 874 1088">Cette opération est soumise à déclaration préalable.</p> <p data-bbox="255 1122 1340 1243">Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-0060 en date du 20 juillet 2020, portant délégation au Bureau Communautaire le droit de déposer les déclarations préalables de travaux, les permis de construire ou d'autorisation de lotir, et autres autorisations d'occupation du sol ;</p> <p data-bbox="255 1276 1340 1337">Considérant qu'il est nécessaire de déposer une déclaration préalable pour la réalisation de cette opération ;</p> <p data-bbox="469 1395 1126 1424">Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,</p> <p data-bbox="641 1447 954 1476">Et après en avoir délibéré,</p> <p data-bbox="533 1494 1062 1523"><b>Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,</b></p> <p data-bbox="746 1543 849 1572"><b>DECIDE</b></p> <p data-bbox="255 1592 1340 1653"><b>D'AUTORISER</b> Monsieur le Président à déposer la déclaration préalable en mairie de Bagneux.</p>	08/12/2021